RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 26 NOV. 2026

portant nomination des membres du bureau de centralisation du vote électronique compétent pour les scrutins relevant du système de vote électronique du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire pour les élections professionnelles fixées du 3 au 10 décembre 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses titres Ier, V, et VI du livre II ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour les élections professionnelles de l'année 2026 au sein des services et de certains établissements sous tutelle principale ou partagée du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, notamment son article 7,

Arrête :

Article 1er

La composition du bureau de centralisation du vote électronique compétent à l'égard des scrutins listés en annexe de l'arrêté du 6 octobre 2026 susvisé, est fixée conformément à l'article 7 du même arrêté, selon le tableau ci-après :

Qualité	Identité	Organisation syndicale ou liste
Président	Flora CLAQUIN	-
Secrétaire	Cédric MONTESINOS	-
Secrétaire suppléant	David BATISTA	-
Délégué	Valérie BOYE	EFA-CGC
Délégué suppléant	Lionel RICHOILLEY	EFA-CGC
Délégué	Emilie CERISIER	UNSA
Délégué suppléant	Gwendoline PROSPER	UNSA

Délégué	Cécile CLAUS	STC
Délégué suppléant	Karine ALBERTINI	STC
Délégué	Michèle BEAUJARD	Sud Rural Territoires
Délégué suppléant	Sabrina PENNINCKX	Sud Rural Territoires
Délégué	Marc JOUMIER	CFDT
Délégué suppléant	Catherine OBERSON	CFDT
Délégué	Sophie GARDEL	CFTC-MAEnv & Ets
Délégué suppléant	Sandrine AMSLER	CFTC-MAEnv & Ets
Délégué	Stéphane TOUZET	FO
Délégué suppléant	Sylvain THIBAULT	FO
Délégué	Joëlle LEBRETHON-MARY	CGT-AGRI
Délégué suppléant	Eva ALCANIZ	CGT-AGRI
Délégué	Jean-Claude DESFONTIS	FSEEVF
Délégué suppléant	Marion FUSELLIER	FSEEVF
Délégué	Stéphan PINEDE	SNISPV
Délégué suppléant	Anne-Laure DELAPORTE	SNISPV
Délégué	Fabrice CARDON	FSU
Délégué suppléant	Olivier SANTOUL	FSU
Délégué	Laurence GUILLAUME	CGT-EP
Délégué suppléant	Nadège DELADOEUILLE	CGT-EP
Délégué	Estelle CLAVERIE	SNEC-CFTC
Délégué suppléant	Delphine VECTEN	SNEC-CFTC
Délégué	Thierry LEBRETON	SPELC
Délégué	Philippe CALDAS COSTA	Fep-CFDT
Délégué suppléant	Serge HASTOY	Fep-CFDT

Article 2

Le bureau de centralisation du vote électronique sera installé le 2 décembre 2026 à 14 heures au service des ressources humaines, bâtiment E, 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 26 NOV. 2026

Pour la ministre et par délégation :

La Secrétaire générale

Cécile BIGOT-DEKEYZER